0851560J

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE

2 IMPASSE GUTENBERG

85190 AIZENAY Tel: 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 36 Année scolaire : 2021-2022 Nombre de membres du CA: 28

Quorum: 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration Convoqué le : 08/10/2021 Réuni le : 19/10/2021

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

TARIFS 2022:

Le Conseil d'Administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2022:

- En cas de dégradation ou perte de matériel: facturation selon le coût de la réparation ou du remplacement du
- 4,00 € pour un carnet de liaison égaré ou dégradé,
- 5,00 € pour une carte de demi–pension dégradée ou égarée,
 19,00 € pour un manuel égaré ou très dégradé,

- 11,00 € pour un manuel dégradé,
 10,00 € pour un livre du CDI égaré ou non rendu,

- 7,90 € pour un badge pour entrer dans l'établissement non rendu ou égaré,
 Photocopies réalisées par l'I.M.E : 0.02 € la copie N&B, 0.10 € la copie couleur,
 Les prestations pour les logements de fonction seront calculées selon les tarifs arrêtés par la D.G.R.F.I.P (Direction Générale Régionale des Finances Publiques).

Résultats du vote			
Suffrages exprimés :	24		
Pour:	24		
Contre :	0		
Abstentions :	0		
Blancs:	0		
Nuls:	0		